

GENS DU VOYAGE L'exécutif va lever le voile lors du prochain Conseil général sur son projet de déménagement de l'actuelle aire d'accueil de la route de Fully vers l'Indivis.

Un long chemin plein d'embûches

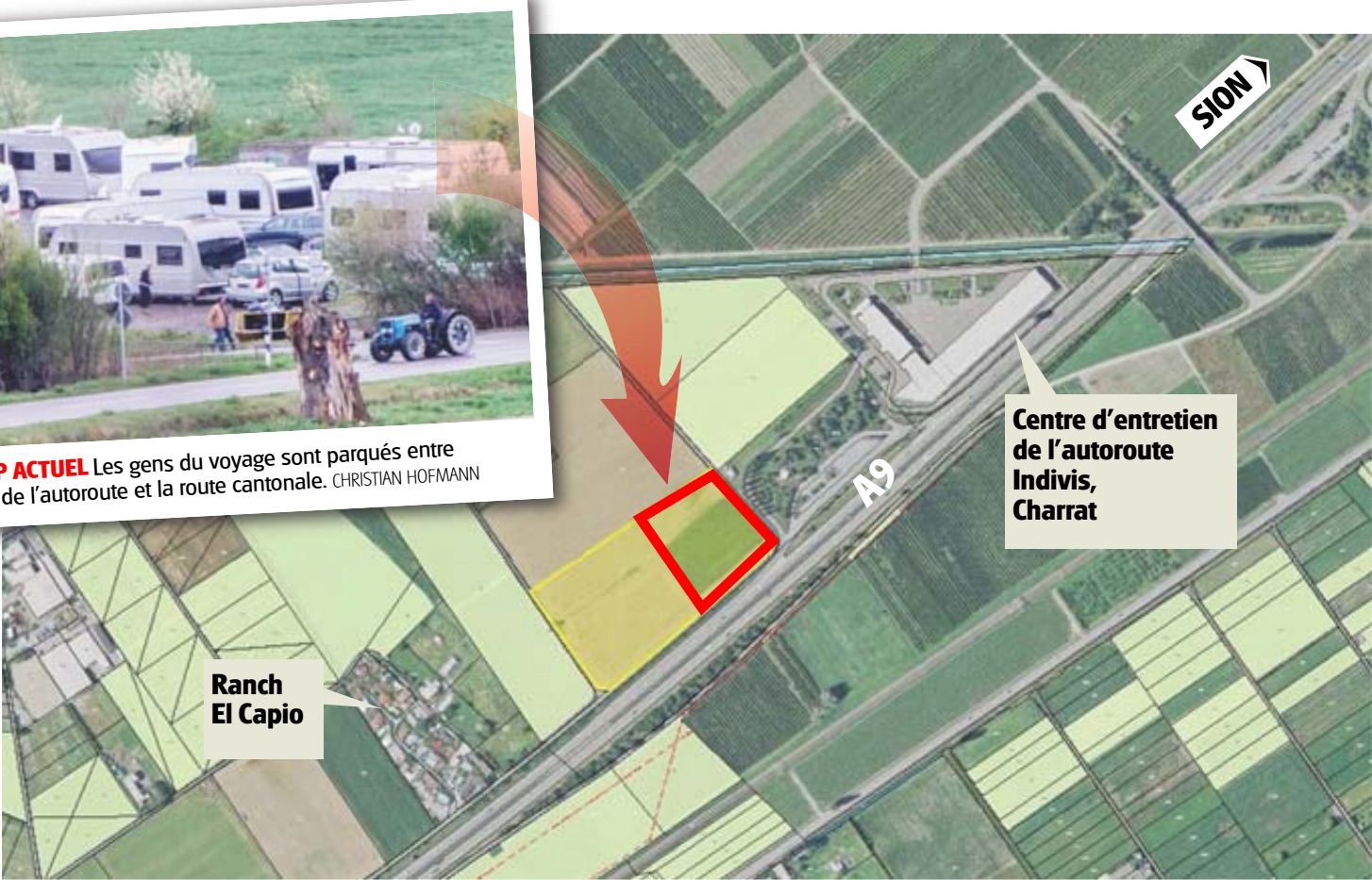
PASCAL GUEX

L'idée de transférer l'aire d'accueil des gens du voyage de la route de Fully vers l'Indivis fait son petit bonhomme de chemin. «Notre administration vient de donner mandat à un bureau spécialisé dans l'aménagement du territoire pour penser la mise en zone et la transformation en une aire d'accueil d'une parcelle agricole que la commune de Martigny possède à proximité du centre d'entretien de l'autoroute», dévoile le président Marc-Henri Favre. «L'objectif étant de pouvoir donner une information lors du prochain plénum du Conseil général, le mercredi 2 décembre.»

Pas plus de caravanes!

Le terrain censé remplacer l'espace dévolu depuis plus de quinze ans aux minorités ethniques non sédentarisées (MENS) le long de la route de Fully se situe en zone agricole, entre Martigny et Charrat. Cette parcelle No 8804 jouxte l'aire de repos et le centre d'entretien de l'Indivis et présente une superficie de 25 450 mètres carrés. «Attention, il n'est pas question d'affecter l'entier de ce terrain à l'accueil des gens du voyage. Nous avons toujours affirmé que la nouvelle aire présenterait les mêmes caractéristiques que l'ancienne et ne pourra abriter qu'entre trente et quarante caravanes. Pas plus!» confirme le président Marc-Henri Favre.

D'abord plutôt réticent, le canton semble désormais adhérer à la solution de la fermeture de l'espace originel et du déménagement de ce service vers l'Indivis. «L'Etat du Valais n'a de toute façon guère d'autres choix s'il entend respecter les motions et autres postulats déposés par la députation de la région et acceptés par le Grand Conseil qui demandaient notamment que le canton reprenne tout de ce dossier, comme la gestion de l'aire, la sécurité ou l'encassement des taxes.»



LE CAMP ACTUEL Les gens du voyage sont parqués entre la sortie de l'autoroute et la route cantonale. CHRISTIAN HOFMANN

Centre d'entretien de l'autoroute Indivis, Charrat

Ranch El Capio

D'ici à voir les gens du voyage faire halte à l'ombre de l'Indivis, le chemin apparaît cependant encore long et parsemé d'embûches. «La commune va devoir mettre à l'enquête publique le changement d'affectation de cette zone avant de revenir devant le Conseil général pour un vote sur l'aménagement de cette nouvelle aire.»

Oppositions paysannes

Un vote qui risque d'être retardé par les oppositions que ne manqueront pas de formuler certains propriétaires de parcelles, voisins de la surface No 8804. A l'image de Xavier Moret. Le député PLR possède avec son frère Benoît la parcelle No 8832 qui jouxte l'aire de repos de l'autoroute (propriété de la Confédération) et fait face au fameux terrain communal. «Nous ne sommes pas seuls à nous opposer à cette installation. Plusieurs autres propriétaires terriens nous ont déjà annoncé leur intention de faire barrage à cet aménagement», précise



XAVIER MORET PROPRIÉTAIRE DE SURFACES AGRICOLES DANS LA PLAINE

«Il vaudrait mieux résoudre ce problème des gitans que de simplement le déplacer.»



MARC-HENRI FAVRE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE MARTIGNY

«Ce serait un cadeau empoisonné que nous ferions à nos voisins charratins...»

Xavier Moret. «Pas par principe ou mauvaise volonté mais parce que nous estimons qu'il vaudrait mieux résoudre définitivement le

problème plutôt que de simplement le déplacer de quelques hectomètres.» Avec ses voisins, Xavier Moret craint que l'accès à ce cen-

tre d'accueil de l'Indivis soit si compliqué que les gens du voyage ne choisissent de prendre leurs aises et leurs quartiers sur des terrains privés habituellement dévolus aux cultures maraîchères.

Cadeau empoisonné

«Le risque est infime», tempère Marc-Henri Favre qui veut croire que la police cantonale saura accompagner les caravanes de la sortie de l'autoroute jusqu'à la future aire d'accueil. «Et pourquoi ne pas les caser directement sur la zone de repos de l'Indivis, mais côté montant», lance Xavier Moret. «Nous serions tout à fait ouverts à une telle solution», répond le président de Martigny. «Mais ce serait alors au canton et à l'Office fédéral des routes de dire s'ils acceptent d'ouvrir cette zone aux MENS. Et ce serait aussi un cadeau empoisonné que nous ferions à nos voisins puisque ce secteur se situe sur le territoire de la commune de Charrat, donc hors de notre compétence.»

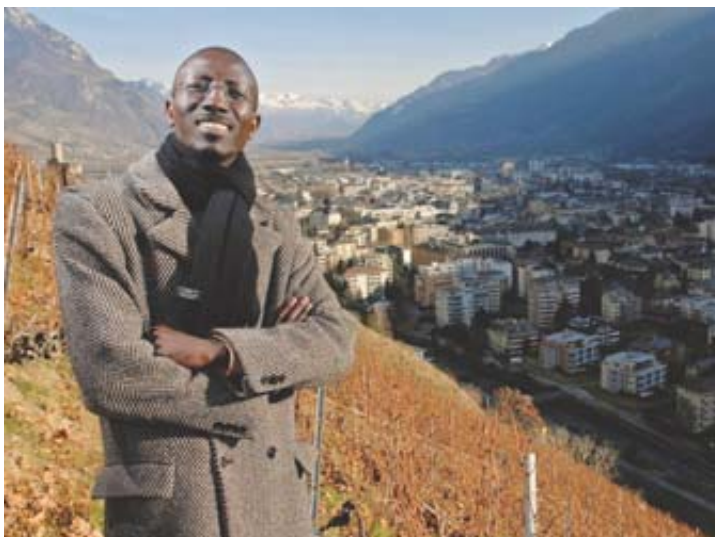
MARTIGNY La salle communale accueille une rencontre de la convivialité ce samedi 31 octobre.

Pour favoriser et consolider les liens interculturels

«Cette rencontre de la convivialité poursuit un objectif prioritaire: consolider les liens interculturels et le vivre ensemble harmonieux», souligne Mahamadou Sognane. La rencontre à laquelle fait allusion le délégué à l'intégration de la ville de Martigny est la fête multiculturelle et de découverte des saveurs du monde mise sur pied ce samedi 31 octobre dès 19 heures à la salle communale, en collaboration étroite avec les communautés implantées sur les bords de la Dranse.

Montrer la diversité

La commune de Martigny compte plus de 110 nationalités.



Mahamadou Sognane: «La fête organisée samedi ambitionne de faire découvrir notre univers associatif.» CHRISTIAN HOFMANN/A

«Fortement impliquées dans la vie associative, les communautés étrangères sont de dynamiques leviers en faveur de l'intégration. Quelles soient sportives, artistiques ou culturelles, les associations remplissent un rôle essentiel dans le paysage social», indique Mahamadou Sognane avant d'enchaîner: «La fête organisée samedi à la salle communale ambitionne de montrer la diversité de la ville et de faire découvrir notre univers associatif sous son plus beau jour.»

Cette journée de la convivialité en est à sa deuxième édition. «Elle est organisée au profit des communautés. L'an dernier, nous avons eu plus de 100 visiteurs. Nous espérons avoir autant de

monde cette année», souligne le délégué à l'intégration.

15 francs seulement pour deux plats

Pas moins de dix communautés seront représentées après-demain: le Portugal, le Kosovo, les Tamouls du Sri Lanka, l'Erythrée, le Cap-Vert, le Maroc, la Pologne, l'Ukraine Ouzbékistan, la Chine et le Mexique. Il en coûtera 15 francs par personne. «Pour ce prix-là, la possibilité sera offerte de déguster deux plats à choix. La soirée sera marquée par diverses animations musicales et chorales jusqu'à 1 heure du matin», relève Mahamadou Sognane. CM

MARTIGNY Moi pour toit à l'honneur



Le repas de soutien est prévu les 13 et 14 novembre 2015. HOFMANN/A

Dimanche dernier à Genève, la Fondation Moi pour toit a reçu un prix international, lors du SI-GEF 2015 (Social Innovation and Global Ethics Forum), un événement de trois jours qui a réuni plus de cent associations venues du monde entier. La fondation basée à Martigny a été honorée par l'Humanitarian Award pour son programme de lutte depuis 28 ans en faveur des enfants défavorisés de Pereira en Colombie.

L'institution dirigée par le journaliste Christian Michellod multiplie les initiatives pour financer son action menée en Amérique du Sud. Ce samedi 31 octobre et le samedi 28 novembre, la boutique de la fondation lance son «Vin... %» (apéro offert et 20% sur l'artisanat de Colombie) à l'avenue de la Gare 29, à Martigny. Par ailleurs, les 13 et 14 novembre à l'hôtel Vatel à Martigny, Mnémosyne et Jean-Louis Droz animeront les 12es soirées de gala avec, à la clef, un voyage en Colombie à gagner. CM/C

Infos et réservations: www.moi pourtoit.org ou en composant le 079 784 57 94.

AGENDA

SAMEDI 31 OCTOBRE La jeunesse fête halloween

FINHAUT La Jeunesse de Finhaut célèbre halloween ce samedi 31 octobre à la chapelle anglaise. Activités pour les enfants et chasse aux bonbons dans le village dès 18 heures, puis bal des grands en soirée.

SAMEDI 31 OCTOBRE Concert à l'église paroissiale



ORSIÈRES Samedi 31 octobre à 20 h, l'ensemble vocal et instrumental Gioia Cantar (photo), sous la direction de Michel Constantin, donnera un concert à l'église paroissiale. Il interprétera deux œuvres baroques pour chœur, solistes et orchestre, le Requiem de Jean Gilles et le Magnificat de Bach BWV 243. Entre libre, collecte à la sortie.